

Travail social environnemental : Carotte ou bâton ?

Penser l'alternative

LES changements climatiques soumettent les populations à des dérèglements qui menacent leur habitat, leur quotidien, voire leur existence : modification de la nature des eaux, hausse des températures, bouleversement des cycles de la faune et de la flore, accroissement du nombre d'évènements climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, ouragans). Ces changements mettent en exergue des problématiques sociales aux conséquences multiples : sécurité alimentaire, accessibilité à l'eau, mouvements migratoires, creusement des inégalités, etc.

Ces problématiques relatives à des facteurs de risque et de vulnérabilité varient fortement selon les territoires et les milieux socioéconomiques où elles prennent racine. Elles ne s'expriment pas en tous lieux de la même façon mais sont constitutives des structures d'inégalités qui s'expriment dans chaque pays.

Le changement climatique se pose dès lors comme un axe important d'une approche globale des problèmes sociaux. L'environnement n'est pas uniquement un contexte d'évolution mais davantage un espace d'expression des inégalités et des luttes sociales.

Le « travail social environnemental » (ou « travail social écologique », voire « travail écosocial » selon les sensibilités) recouvre des pratiques variables en fonction des contextes où elles s'expriment et des postures des acteur·trice·s qui s'en emparent. Les niveaux d'application sont également multiples.

Au niveau local, certaines communes soutiendront des initiatives d'associations socioculturelles pour la construction de jardins communautaires, d'autres impulseront un mouvement écocitoyen via des politiques facilitatrices (« subventions vertes », accompagnement socio-écologique, évaluation de projets éco-sociaux, etc.). Au niveau national, des projets voient le jour avec pour exemple le Bangladesh qui a développé le plus grand programme au monde de panneaux solaires individuels : 3,7 millions de panneaux installés depuis 2003 sur le toit de maisons situées en zones rurales. Des territoires écoresponsables apparaissent ici et là comme des champignons : de la Masdar City à Abu Dhabi (laboratoire de développement urbain durable) à l'éco-cité Evalanxmeer aux Pays-Bas, en passant par la Bio Vallée de la Drôme. Ces exemples d'initiatives sont le reflet de réalités environnementales plurielles. Revendiquées par des associations, des ONG et/ou structurées par des institutions, des politiques et autres acteur·trice·s, les initiatives pour l'environnement sont légion. Et pourtant, la question d'un travail social environnemental se pose toujours : quelles postures le-la travailleur·euse social·e doit-il-elle adopter pour accompagner le mouvement écologique ? Quelles pratiques





faut-il mobiliser et comment peut-on (doit-on) le faire ? À quels outils devons-nous faire appel pour « une bonne pratique » du travail social environnemental ?

Le traitement social de la question « écologique » ne date pas d'aujourd'hui. Il trouve son origine notamment dans le développement de la discipline du travail social avec l'articulation de problématiques sociales aux nouvelles réalités impulsées par l'âge industriel au XIX^e siècle. Les premières initiatives étaient empreintes d'hygiénisme et traitaient la question sociale comme une question de santé publique. Les transformations majeures de nos conditions d'existence collective (développement industriel, mondialisation, crises économiques, etc.) et la multiplication des crises écologiques ont participé à une intégration plus forte des enjeux écosystémiques dans nos modes de vie et à la constitution de l'environnement comme sujet social et non uniquement comme objet.

La cause environnementale s'exprime désormais sur de nombreux espaces et territoires, en renforçant l'idée d'un monde aux réalités interdépendantes et en donnant lieu à de nouveaux savoirs. Ce processus fait évoluer les configurations d'acteur-trice-s, les modèles d'intervention et l'attention portée aux différents groupes sociaux. Le changement climatique est l'affaire de tous et toutes ; mais n'est-il pas surtout l'affaire des plus précaires ?

En ce sens l'action sociale, en portant davantage son attention sur les conséquences des crises écologiques, peut amener à en oublier une réflexion sur leurs causes. En focalisant son action sur les populations vulnérables, le travail social environnemental peut aisément aboutir à un traitement moralisateur et stigmatisant de la pauvreté, qui associe trop rapidement ces populations à une moindre conscience environnementale, ou qui oppose trop caricaturalement « partisan·e·s de la fin du monde » et « partisan·e·s de la fin du mois ».

INJONCTIONS AU CHANGEMENT

Un danger du travail social environnemental réside également dans les injonctions au changement. Il existe pour cela tout un vocabulaire très convaincant qui vise à stimuler les personnes à être actrices du changement et se montrer « responsables » face à l'urgence climatique. Dans son expression la plus simple, le travail social environnemental souhaite alerter les populations et initier un changement. Toutefois, dans une expression plus concrète et parfois insistante, le travail social environnemental joue du bâton et de la carotte. Les incitations et les récompenses constituent alors une façon d'influer rapidement les comportements, notamment celui des femmes. Outre le fait qu'elles soient statistiquement davantage exposées aux conséquences du changement climatique, la situation des femmes montre de manière exemplaire l'injonction au changement. Selon les



Le travail social environnemental peut aisément aboutir à un traitement moralisateur et stigmatisant de la pauvreté.



données de 2016 de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 80 % des femmes indiquent consacrer au moins une heure par jour à la cuisine ou au ménage. À cela, il faut ajouter les bons comportements écologiques : manger local et bio, gaspiller le moins possible, réduire les emballages plastiques, bannir les produits transformés, avoir une hygiène écologique, etc. Toutes ces injonctions au changement induisent tout d'abord du travail domestique en plus, mais elles font surtout peser une charge morale et mentale supplémentaire sur les femmes.

On peut difficilement définir le travail social environnemental tant il revêt des formes multiples, probablement du fait d'une institutionnalisation encore balbutiante. Néanmoins, on peut baliser sa pratique et dire ce qu'il n'est pas ou ne devrait pas être. Pour cela, il est nécessaire de comprendre l'action sociale environnementale dans son application systémique en prenant en compte ses références : les facteurs de risque et de vulnérabilité, les inégalités sociales, économiques et territoriales. La question du travail social environnemental reste ouverte avec ses interrogations sur les postures et les pratiques à adopter en contexte de crise. On le voit, les initiatives sont nombreuses mais elles peinent parfois à intégrer la complexité systémique du phénomène climatique. Le-la travailleur·euse social·e doit pourtant s'en saisir car il s'agit là d'une autre source d'inégalités. Elle-il doit le faire dans le but d'initier un processus commun pour le changement en évitant de jouer du bâton et de la carotte. ■